



**ÉVALUATIONS
CONCERNANT
L'ÉDIFICATION DE LA PAIX,
LA GOUVERNANCE ET LE
GENRE**

GUIDE DE BASE POUR PRATICIENS OCCUPÉS



Enfants à La Oroya (Pérou), où une fonderie est non seulement le principal employeur de la ville, mais aussi son principal pollueur. Avec le soutien de CRS et d'autres, les défenseurs de la cause ont utilisé la recherche, ainsi que la surveillance de la qualité de l'eau par des militants locaux, pour réfuter les affirmations de l'entreprise, encourager la participation d'autres communautés, influencer la couverture médiatique de la contamination et faire pression pour que le gouvernement intervienne. *Barbara Fraser pour CRS.*

Introduction

L'intégration de l'édification de la paix, de la gouvernance et du genre (PBGG) constitue une compétence centrale pour CRS et nos partenaires du monde entier. L'agence a élaboré des lignes directrices générales, « suffisamment bonnes » pour évaluer la dynamique des conflits, les institutions de gouvernance et les relations basées sur le genre afin d'apporter une compréhension approfondie qui permettra d'asseoir les projets de façon holistique et intégrée.

Ces lignes directrices sont conçues pour fournir aux équipes de l'agence et de ses partenaires qui préparent des projets dans divers secteurs (agriculture, santé, interventions d'urgence) avec une très courte liste de questions à se poser (des questions qui peuvent les aider à éviter de nuire et à contribuer à transformer les systèmes de justice sociale et en définitive, à promouvoir le développement humain intégral. Des glossaires de termes clés sont inclus.

La profondeur avec laquelle chaque composante du PBGG est traitée dans la pratique varie selon la portée et la complexité spécifiques de chaque projet, ainsi que le niveau et la nature des changements qu'ils souhaitent atteindre. Pour un bureau de pays donné, la meilleure approche pour ces évaluations dépendra du type et de la qualité des données et des analyses déjà existantes ainsi que de la capacité du personnel local. Les questions énoncées pour chaque outil sont de nature générale et doivent être mises en contexte afin d'en exploiter au maximum la pertinence et l'efficacité.

Enfin, les évaluations PBGG doivent être régulièrement mises à jour. La dynamique des conflits, de la gouvernance et du genre a tendance à être très fluctuante. L'aide apportée par les données et analyses de l'année précédente peut s'avérer de portée limitée pour répondre aux défis actuels.

Table des matières

Outils d'évaluation des conflits.....	Page 1
Outils d'évaluation de la gouvernance.....	Page 4
Outils d'évaluation des questions du genre.....	Page 7



Une jeune femme à Zamboanga manifeste avec des citoyens musulmans, chrétiens et autochtones de Mindanao aux Philippines. *Laura Sheahen/CRS.*

Outils d'évaluation des conflits

Il existe de nombreux outils de valeur pour guider l'analyse des conflits, et des nouveaux ouvrages utiles tels que *Conflict Analysis (Analyse des conflits)* de Matt Levinger (USIP, 2013) [*Conflict Assessment & Peacebuilding Planning*](#) et (Évaluation des conflits et planification de l'édification de la paix) de Lisa Schirch (Kumarian, 2013). Les questions d'évaluation suivantes sont adaptées du chapitre 2 de [*Conflict-sensitive approaches to development, humanitarian assistance and peacebuilding: A resource pack*](#) (Approches du développement, de l'aide humanitaire et de l'édification de la paix sensibles aux conflits : un paquet de ressources) (Forum Paix pour l'Afrique et collaborateurs, 2004). Nous tirons également parti de [*Peacebuilding: A Caritas Training Manual*](#) (Édification de la paix : un manuel de formation de Caritas (CI, 2002) et des questions « [Good Enough](#) » (suffisamment bonnes) posées par le réseau de pratique humanitaire (HPN) du Royaume-Uni.

Pour une évaluation générale des conflits, nous suggérons de s'enquérir d'abord des contextes nationaux ou régionaux dans une optique assez large, sous le terme « **Profil** ». Puis, rechercher dans ce que le manuel de Caritas appelle les 3 P (PGP en français) : le **Problème** (les causes ou les facteurs du conflit), les **Personnes** (les acteurs ou les parties impliquées dans le conflit) et les **Processus** (la dynamique et les tendances). Les questions directrices sont regroupées ci-dessous, sous ces quatre catégories.

1. DESCRIPTION

- **Quelles sont les principales questions liées au conflit (pas seulement celles liées à la violence) auxquelles sont confrontées les personnes ?** (Par ex., la faim, le manque de services de santé de base, la discrimination ethnique, le manque de débouchés pour les jeunes, les changements climatiques, les effets de la violence dans les Etats pays voisins, le retour des réfugiés, l'extrémisme religieux, la violence contre les femmes...)
- **Où sont les zones présentant des risques de conflit ou qui sont affectées par des conflits dans un plus large contexte ?** (Par ex., certaines zones rurales, les poches de populations urbaines marginalisées, les sites d'extraction minière ou pétrolière, les zones frontalières, les régions présentant de graves tensions religieuses ou ethniques, les camps de réfugiés, les zones contestées...)
- **Existe-t-il des antécédents de conflits ou des conflits persistants ?** (Par ex., des litiges constants concernant les terres et les biens, des périodes électorales instables, des rébellions, des interventions extérieures...)

2. PROBLÈMES

- **Quelles sont les causes structurelles ou les racines des conflits ?** (Par ex., la pauvreté chronique, l'accès non équitable aux ressources et services, le chômage généralisé des jeunes, les gouvernements illégitimes, le manque d'espace participatif en matière de politique...)
- **Qu'est-ce qui peut être considéré comme moteur ou cause immédiate des divisions sociales et de la violence ?** (Par ex., les violations flagrantes des droits de la personne, un facile accès aux armes légères, la discrimination, les rivalités ethniques ou régionales...)
- **Quels sont les facteurs déclencheurs qui pourraient contribuer à une escalade du conflit ou une flambée de violence ?** (Par ex., les assassinats, un coup d'État militaire, la fraude

électorale, les élites en compétition pour le pouvoir, de nouvelles lois impopulaires, le coût élevé ou la rareté des produits de base...)

3. LES PERSONNES

- **Qui sont les acteurs principaux du conflit et qui sont ceux qui les soutiennent ?** (Par ex., un gouvernement, des forces armées, des groupes rebelles, des bandes de jeunes, la drogue ou des organisations se livrant à la traite des personnes, les sociétés minières ou d'autres entreprises, des partis politiques, des mouvements sociaux, des acteurs religieux, les Casques bleus de l'ONU, l'Union africaine, des groupes de diaspora...)
- **Quels sont les objectifs ou les motivations et les intérêts de ces acteurs ?** (Par ex., le pouvoir politique, la stabilité sociale, l'accès aux ressources économiques ou naturelles ou le contrôle de celles-ci, l'égalité, les droits de la personne, une plus grande liberté, des valeurs religieuses, la participation politique...)
- **Comment s'engagent-ils dans le conflit et quelles sont leurs capacités ?** (Par ex., des manifestations de masse, l'activisme non violent, la politique, les réseaux internationaux, la corruption, le sabotage économique, l'intimidation, la violence armée...)

4. PROCESSUS

- **Quelles ont été les tendances des conflits récents et actuels ?** (Par ex., une escalade ou désescalade de la violence, une plus grande coopération interethnique, une plus grande influence internationale, de nouvelles lois ou politiques, l'aggravation ou l'amélioration des moyens de subsistance, de nouveaux modes de commerce, des négociations formelles...)
- **Quelles sont les fenêtres possibles d'opportunité pour traiter ou réagir aux conflits ?** (Par ex., un accord de cessez le feu, une période de vacances, la saison des pluies, une célébration communautaire, l'avènement de nouveaux dirigeants...)
- **Quelles capacités peuvent être identifiées pour servir la paix ou pour atténuer les conflits ?** (Par ex., des acteurs religieux influents ou des chefs traditionnels expérimentés, une société civile active, le soutien et la solidarité internationale, des médiateurs qualifiés, des ambassadeurs de la paix des communautés, la participation active des femmes...)
- **Quels sont les meilleurs, les pires et les plus probables scénarios, prédisant l'avenir du conflit et de quoi dépendent-ils ?** (Par ex., l'augmentation de l'inclusion sociale et de la coexistence pacifique, une flambée de massacres, ou la continuation des inégalités et des tensions accompagnées d'actes de violence sporadiques...)

GLOSSAIRE

Les définitions suivantes sont tirées de glossaires figurant dans les livres récents de M. Levinger (pages 231 à 236) et L. Schirch (pages xi-xiv) mentionnés plus haut. Un astérisque indique que la définition provient de Levinger, et deux astérisques de Schirch. À noter que la définition de l'édification de la paix ci-dessous inclut ce que CRS appelle une édification de la paix « isolée », mais également une édification de la paix « intégrée ».

Conflit : toute situation dans laquelle deux ou plusieurs individus ou groupes perçoivent leurs intérêts comme mutuellement incompatibles et agissent en fonction de cette perception.

**** Contexte affecté par un conflit** : une institution, collectivité, Etat ou région touchée négativement par le conflit, la violence ou les deux. Dans un contexte affecté par un conflit, les gens vivent en insécurité... Ils ont besoin de la sécurité et du développement qui leur

permettent de répondre à leurs besoins fondamentaux ou d'atteindre un sentiment de dignité et de droits humains.

* **Analyse d'un conflit** : une enquête structurée sur les causes et la progression potentielle d'un conflit, qui cherche à identifier les possibilités de gestion ou de règlement des différends.

** **Moteurs d'un conflit** : des personnes clés, des institutions ou des forces qui jouent un rôle central dans la mobilisation des masses pour réagir violemment aux causes profondes d'un conflit et aux perceptions partagées des revendications relatives à la sécurité humaine.

** **Atténuateurs d'un conflit** : personnes, institutions ou forces qui soutiennent les facteurs politiques, économiques, sociaux, de sécurité et de justice relatifs à la sécurité humaine.

* **Prévention d'un conflit** : mesures prises pour éviter qu'un conflit de faible ampleur ou de longue date ne dégénère en violence.

* **Gestion d'un conflit** : efforts visant à prévenir, à limiter, à contenir ou à résoudre les conflits (en particulier les conflits violents), tout en renforçant les capacités de toutes les parties impliquées dans l'édification de la paix.

** **Sensibilité au conflit** : une approche de la programmation et de l'élaboration de politiques qui reconnaît l'influence potentielle entre le contexte affecté par un conflit et une politique, un programme ou un projet pour cette région. Les politiques, programmes et projets sensibles aux conflits visent d'une part à réduire au minimum les effets négatifs involontaires qui peuvent aviver le conflit et causer d'autres divisions sociales, tout en optimisant les effets positifs sur le contexte, qui atténuent le conflit et réduisent les fractures sociales.

** **Transformation des conflits** : les changements personnels, sociaux, culturels et structurels qui se produisent dans le processus de traitement du conflit.

* **Connecteur** : une source potentielle de cohésion au sein d'un groupe ou entre des groupes. Lorsque les dirigeants mobilisent leurs partisans autour d'un assembleur donné, il peut se transformer en un moteur de la paix.

* **Diviseur** : une source potentielle de polarisation au sein d'un groupe ou entre des groupes. Lorsque les dirigeants mobilisent leurs partisans autour d'un diviseur donné, il peut se transformer en un moteur de conflit.

** **Sécurité humaine** : le terme peut s'appliquer aussi bien à la sécurité physique qu'à des systèmes économiques, politiques et sociaux et de justice qui protègent et soutiennent les droits de la personne et affranchissent de l'état de besoin. Les perceptions locales concernant la sécurité, la paix, la justice et la stabilité sont fondamentales dans la définition de la sécurité humaine.

** **Édification de la paix** : un large éventail d'efforts déployés par les divers acteurs du gouvernement et de la société civile pour traiter... les causes des violences avant, pendant et après un conflit meurtrier... L'édification de la paix peut faire référence au travail direct qui met intentionnellement l'accent sur le traitement des facteurs d'avivement et d'atténuation des conflits. L'édification de la paix peut également faire référence aux efforts déployés pour coordonner une stratégie globale, à tous les niveaux et multisectorielle, incluant le développement, l'aide humanitaire, la gouvernance, la sécurité, la justice et d'autres secteurs qui ne pourraient pas utiliser le terme « édification de la paix » pour s'auto décrire.

* **Analyse de scénario** : une méthode pour développer des plans saisissants et puissants d'alternatives futures potentielles. Ce peut être un outil précieux pour les organisations opérant dans des environnements instables et incertains.

** **Les théories du changement** : la « raison d'être du programme » ou la logique de comment un programme espère favoriser le changement afin de produire les résultats et l'impact attendus. La première partie d'une théorie du changement est basée sur les convictions concernant les facteurs qui sont à l'origine d'un conflit ou de son atténuation et sur les besoins de changement. La deuxième partie... repose sur des hypothèses implicites ou explicites que certains projets, programmes ou directives auront un impact sur un contexte affecté par un conflit.

* **Facteur de déclencheur** : un événement qui fait déclencher ou accélérer le déclenchement d'un conflit.

* **Fenêtre d'opportunité** : une période au cours de laquelle les chances de succès d'une initiative sont grandement augmentées.

Outils d'évaluation de la gouvernance

Ce qui suit est une adaptation du cadre d'évaluation stratégique USAID/DCHA/DRG utilisé par les Missions de l'USAID pour élaborer leurs stratégies concernant la démocratie et la gouvernance. Le cadre a été abrégé pour permettre aux bureaux de pays d'entreprendre une évaluation globale des défis liés à la gouvernance. Il est toujours possible d'approfondir l'analyse plus tard en examinant davantage les acteurs, la dynamique et les sphères institutionnelles dans lesquelles se déroulent les problèmes de gouvernance. Une analyse de base de la gouvernance se penche sur les 5 éléments d'un système politico-gouvernemental : le consensus, les règles de droit, la concurrence politique, l'inclusion et la gouvernance, tous ces termes étant définis dans le glossaire ci-dessous.

Avant d'identifier les défis qui concernent chacun de ces cinq éléments, l'équipe du bureau de pays devrait en premier lieu entreprendre une rapide analyse du contexte du pays, au niveau macro, du type de régime et des tendances politiques, ou de la direction prise par le pays. Ces trois facteurs peuvent être identifiés en examinant des sources telles que le rapport annuel de Freedom House [Freedom in the World](#) (Liberté dans le monde), une [évaluation de la démocratie et de la gouvernance de l'USAID](#), si celle-ci a été menée récemment, et/ou le [rapport annuel sur les droits de la personne](#) du département d'État des États-Unis ainsi que des publications d'organisations sur les droits de la personne et la surveillance des conflits telles que celles d'[Human Rights Watch](#), d'[Amnesty International](#) ou d'[International Crisis Group](#).



CRS et ses partenaires confessionnels ont monté une campagne extraordinaire pour une transition non violente vers l'indépendance, qui impliquait un travail en amont au niveau local, pour un référendum pacifique qui a abouti à la naissance de la plus jeune nation du monde, le Soudan du Sud. *Kim Pozniak/CRS.*

1. FACTEURS CONTEXTUELS

- **Quels sont les facteurs politiques clés qui affectent la façon dont les citoyens interagissent, ou collaborent avec le gouvernement dans les prises de décisions sociales, économiques et politiques importantes ?**

2. TYPE DE RÉGIME

- **Dans quelle sorte de régime se range le gouvernement au pouvoir ? Voici une simple liste de types de régime qui sont le plus souvent rencontrés :**
 - **les démocraties nouvelles et fragiles** – les institutions de gouvernance sont faibles, mais il existe une volonté politique entre les acteurs clés pour consolider la démocratie ;
 - **les états autoritaires et semi-autoritaires** – les institutions de gouvernance sont faibles et il n’y a aucune volonté politique parmi les acteurs clés pour consolider la démocratie ; au lieu de cela, ils cherchent à consolider le pouvoir pour eux-mêmes au détriment de la démocratie ;
 - **les Etats en crise et en reconstruction** – les institutions de gouvernance sont faibles, si seulement elles existent, et les acteurs clés se concentrent sur la stabilisation du pays.

3. TENDANCES POLITIQUES

- **Quelles sont les tendances politiques récentes les plus importantes ? En d'autres termes, la gouvernance devient-elle plus démocratique ou moins démocratique ?** Parmi les exemples de ces tendances, citons une meilleure protection des droits des minorités par le biais de réformes constitutionnelles, un meilleur accès à la justice pour les personnes marginalisées, des élections plus ouvertes, un plus grand accès des citoyens aux processus décisionnels, une augmentation de la décentralisation vers les administrations locales et l'application renforcée de mécanismes anticorruptions.

4. CONSENSUS

- **Quelles sont les règles fondamentales du jeu (par ex., politique) et est-ce que les acteurs clés acceptent généralement que le jeu soit joué selon ces règles ?**
- **Y a-t-il accord général sur qui est citoyen et; quels sont les droits civils et politiques fondamentaux du citoyen ?**

5. ÉTAT DE DROIT

- **Les libertés individuelles sont-elles garanties par l'Etat, aussi bien contre les transgressions d'autres personnes ou groupes de personnes ou contre l'État lui-même ?**
- **Les forces publiques de sécurité (militaires, policières, etc.) sont-elles elles-mêmes soumises à l'État de droit et au pouvoir judiciaire du gouvernement, ou dans quelle mesure opèrent-elles en toute impunité ?**

6. CONCURRENCE POLITIQUE

- Des élections libres et équitables sont-elles un élément habituel de la concurrence ? Existe-t-il des mécanismes autres que les élections qui assurent que le gouvernement respecte ses promesses et s'acquitte de la confiance du public ?
- Existe-t-il un jeu sain d'équilibre des pouvoirs entre les divers pouvoirs gouvernementaux et/ou entre les niveaux de gouvernement ?

7. INCLUSION

- Dans quelle mesure la société civile joue-t-elle un rôle actif dans les fonctions clés de la gouvernance, y compris la formulation politique, les prestations des services publics, la surveillance des responsabilités gouvernementales, assurant l'accès public à l'information et de prise de décision ?
- Quels sont les obstacles actuels qui officiellement et officieusement excluent et privent une partie de la population de participation politique, sociale ou économique significative ?

8. GOUVERNANCE

- Les établissements publics sont-ils administrés de façon équitable, c'est-à-dire, dans des limites raisonnables ? En d'autres termes, répondent-ils aux besoins du public de toutes les régions et de tous les secteurs de la population et fournissent-ils des services sociaux acceptables aux populations les plus vulnérables ?
- De solides mécanismes de contrôle interne existent-ils pour responsabiliser les institutions gouvernementales, accroître leur transparence et renforcer leur efficacité et la réactivité envers les populations ?

GLOSSAIRE

Société civile : « la société civile fait référence à la sphère ou espace social qui est autonome par rapport à l'État, au marché à la famille, dans laquelle les citoyens se réunissent pour promouvoir leurs intérêts communs. Les groupes qu'ils forment peuvent être formels ou informels, mais doivent être volontaires et essentiellement à caractère non lucratif ». Harry Blair et autres. 1994. Civil Society and Democratic Development : A CDIE Evaluation Design Paper (La société civile et la construction de la démocratie : un article sur l'évaluation du design CDIE).

Consensus : Le consensus ou l'acceptation générale des limites de l'État et la relation entre l'État, la société civile et l'individu (USAID, 1999. Conducting a DG Assessment: A Framework for Strategy Development). Procédant à une évaluation de la DG : un cadre pour l'élaboration de la stratégie). Un consensus peut aussi être compris comme étant le contrat social entre ceux qui gouvernent, c'est-à-dire, l'État et ceux qui sont gouvernés, c'est-à-dire, les membres de la société, et sa définition est proche de ce que veut dire CRS lorsque nous parlons de la cohésion sociale dans le contexte de l'édification de la paix.

Équité : « l'équité représente la gestion équitable et juste des institutions sociales, économiques et politiques, la distribution des services publics et des biens collectifs et la formation et mise en œuvre des politiques publiques » (CRS, 2006. Justice & Peacebuilding Strategy) (Stratégie de justice et d'édification de la paix).

Gouvernance : « ... la capacité d'un gouvernement à développer un processus de gestion publique efficace, efficient et responsable qui soit ouvert à la participation des citoyens et qui renforce plutôt qu'il affaiblit le système démocratique de gouvernement » (USAID, 1999). Il est important d'ajouter « équitable » à la liste des adjectifs qui décrivent les processus de gestion publique, compte tenu de l'engagement de CRS envers l'enseignement social catholique incarné dans ses principes directeurs. Une définition plus conforme à l'IHD (Institut pour le développement humain) serait les règles et les processus qui guident les efforts des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux pour gérer les ressources publiques pour le bien commun.

Inclusion: la plupart des bailleurs de fonds publics définissent simplement l'inclusion comme étant la participation des citoyens, mais cela met de côté les obstacles qui empêchent certains segments de la population d'être en mesure de participer. Par conséquent, étant donné l'importance que les partenaires organisationnels accordent au travail et à la solidarité avec les personnes les plus vulnérables et bien souvent marginalisées de la société, on pourra mieux cerner l'inclusion comme étant le niveau auquel les populations jouissent d'un accès équitable à l'information, aux ressources et décisions publiques.

Concurrence politique et redevabilité : « ... l'instrument par lequel la souveraineté populaire est testée et mise en œuvre, et par lequel le pouvoir est contrôlé et équilibré » (USAID, 1999). Vue sous cet angle, la concurrence politique va bien plus loin que de simples partis politiques et élections. Elle incarne les mécanismes qui permettent d'assurer un équilibre des pouvoirs entre l'État et la société, entre les différents pouvoirs du gouvernement et entre les différents niveaux de gouvernement.

Régime : un régime ou un type de régime politique décrit l'ensemble des structures d'un système de gouvernance politique. Il désigne également les « règles du jeu » fondamentales, tant formelles qu'informelles, identifiant qui détient le pouvoir, comment est obtenu le pouvoir et comment et par qui son exercice est réglementé (Skaaning, Svend-Erik, 2006. Political Regimes and Their Changes : A Framework) (Régimes politiques et leurs changements : un cadre).

État de droit : « ... l'État de droit désigne un principe de gouvernance en vertu duquel l'ensemble des individus, des institutions et des entités publiques et privées, y compris l'État lui-même, ont à répondre de l'observation de lois promulguées publiquement, appliquées de façon identique pour tous et administrées de manière indépendante, et compatibles avec les règles et normes internationales en matière de droits de l'homme. Il implique, d'autre part, des mesures propres à assurer le respect des principes de la primauté du droit, de l'égalité devant la loi, de la responsabilité au regard de la loi, de l'équité dans l'application de la loi, de la séparation des pouvoirs, de la participation à la prise de décisions, de la sécurité juridique, du refus de l'arbitraire et de la transparence des procédures et des processus législatifs. » (ONU, 2006. Rapport du Secrétaire général sur le Rétablissement de l'État de droit et administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit) (ONU, 2006).



Au Nicaragua, un projet CRS a permis d'améliorer la santé des femmes et des enfants en faisant participer les hommes à leurs soins de santé. *Christian Meléndez-López/CRS.*

Outils d'évaluation des questions de genre

Les hommes et les femmes, les garçons et les filles découvrent leur environnement sous des angles différents, car chacun d'eux remplit des rôles spécifiques et est lié à différents ensembles de règles, de normes et de pratiques étayées par leur contexte et culture particuliers. Au cours des dernières décennies, des progrès significatifs ont été accomplis vers la promotion de l'égalité de genre dans ces contextes, mais ils ont été inégaux et insuffisants. Les inégalités liées au genre et les déséquilibres de pouvoir sont toujours parmi les principaux facteurs à l'origine de la pauvreté chronique, de l'insécurité alimentaire, de problèmes de santé et de violence contre les femmes et les enfants. Le fait de ne pas tenir compte des normes, des rôles et dynamiques de genre dans la programmation par pays, peut provoquer l'augmentation des inégalités de genres et la perte d'importantes possibilités d'amélioration de la vie des femmes et des filles, des garçons et des hommes et de l'établissement de relations plus équitables au niveau du ménage, de la communauté et même de la société.

Le fait d'adopter une analyse sous la perspective du genre permet de mieux approfondir la dimension du genre dans la pauvreté, les conflits et les relations complexes qui existent dans les communautés. Sans analyse de genre, des hypothèses cruciales peuvent être négligées et nos programmes peuvent s'en trouver minés, ou un préjudice peut être causé par inadvertance. En traitant les causes profondes des inégalités de genre existantes, nous améliorons notre compréhension sur la façon de les traiter dans notre programmation et tout au long du cycle du projet. L'inclusion d'une analyse de genre est essentielle pour élaborer des programmes et des stratégies tenant compte du genre, pour les personnes et les communautés, afin de parvenir à un développement humain intégral. Voir entre autres, [un exemple d'analyse de genre sur l'Éthiopie fait par CRS](#).

Le concept des domaines d'analyse de genre provient d'une adaptation d'un outil de l'USAID qui permet d'identifier les domaines dans lesquels le genre peut être évalué : le [Système automatisé de directives \(ADS\), chapitre 205 intégration de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans le cycle des programmes de l'USAID](#). Le cadre, qui est aligné sur les [directives de l'USAID concernant l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes](#), fournit l'occasion d'explorer pour chaque domaine les différences de statut et d'accès aux ressources entre les femmes et les hommes, et de voir comment les éléments de ces domaines façonnent les responsabilités et rôles liés au genre. L'outil permet aux utilisateurs d'identifier les contraintes selon le genre et d'évaluer systématiquement les considérations de genre dans chacun de ces domaines. En se basant sur cette analyse, les planificateurs de projet peuvent concevoir des activités de projets et de programmes qui tiennent compte des contraintes liées au genre ou peuvent concevoir des activités pour les supprimer. Le cadre du domaine des genres peut être appliqué seul ou conjointement avec d'autres cadres analytiques afin d'apporter une aide à la conception et la planification de projets et à l'élaboration d'indicateurs sensibles au genre.

1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES GENRES

- Quels sont les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes, des filles et des garçons dans les foyers et les communautés ?
- Le rôle des femmes et des hommes entraîne-t-il ou conduit-il à des inégalités de genres en ce qui concerne l'accès aux services ? Les rôles des femmes et des hommes influencent-ils la façon dont se prennent les décisions ?

2. ACCÈS AUX ACTIFS, RESSOURCES ET OPPORTUNITÉS ET CONTRÔLE DE CEUX-CI

- Qui a accès et qui contrôle les moyens d'existence, les ressources, les services et les revenus, et ce, jusqu'à quel point ?
- Existe-t-il différents obstacles que les hommes et les femmes doivent affronter en matière de services de santé, d'éducation ou de vulgarisation ?

3. PRISES DE DÉCISIONS ET RELATIONS DE POUVOIR

- Quelles sont les décisions dont les femmes ont le contrôle et quelles sont les décisions dont les hommes ont le contrôle ? À quel niveau ? Au niveau du ménage ou de la communauté ?
- Les femmes participent-elles activement aux structures formelles de prises de décision, y compris à niveau régional ou national ?

4. RÉPARTITION DES TÂCHES

- Quelles sont les différences liées au genre concernant la répartition des tâches, productives comme reproductives ?
- Leur volonté de participation à un projet particulier entraîne-t-elle une augmentation de la charge de travail des femmes ?
- Certaines responsabilités peuvent-elles empêcher la participation des femmes et des filles en certaines occasions ?

5. BESOINS, PRIORITÉS ET PERSPECTIVES

- Quels sont les besoins et priorités pratiques et stratégiques des femmes et des hommes ?
- Quelles perspectives ont-elles de s'occuper de façon appropriée et durable de leurs propres besoins au niveau domestique comme communautaire ?

6. PARTICIPATION ET LEADERSHIP

- Les canaux de communication sont-ils disponibles et utilisés aussi bien par les femmes que les hommes ?
- Au niveau communautaire, quels sont les obstacles au leadership des femmes ?

7. CONNAISSANCES, CROYANCES ET PERCEPTIONS

- Les femmes et les hommes ont-ils un accès égal au savoir dans les domaines qui sont importants pour leur réussite et leur bien-être : les marchés, les produits et services, les technologies appropriées ?
- Quels peuvent être les obstacles culturels qui entravent la participation des femmes, des hommes, des garçons et des filles et d'autres populations vulnérables ?

D'autres outils utiles qui décrivent une approche CRS de l'intégration des genres incluent la [stratégie mondiale de CRS en matière de genre](#) et les [lignes directrices de CRS en Afrique australe pour une programmation sensible au genre](#).

GLOSSAIRE

Genre : se réfère aux deux genres, masculin et féminin, dans le contexte social. Des facteurs tels que l'origine ethnique, la classe, la race, l'âge et la religion peuvent affecter les rôles de genre. Le rôle du genre peut varier énormément selon les cultures, et souvent évoluer au fil du temps¹. Ces caractéristiques définissent souvent les identités, le statut et les relations de pouvoir entre les membres d'une société ou d'une culture.

Sexe : identité biologique de l'homme et de la femme, qui tient principalement à des caractéristiques physiques.

Égalité des genres : reflète la préoccupation que femmes et hommes, garçons et filles, jouissent d'une égalité de chances, de ressources, de droits et d'accès aux biens et services qu'une société valorise, ainsi que la possibilité de faire des choix et de travailler en partenariat. L'égalité des genres ne signifie pas qu'hommes et femmes, garçons et filles, deviennent identiques, mais plutôt que leurs possibilités d'épanouissement et leurs opportunités soient égales dans la vie, et que les différences entre leurs capacités, talents, aptitudes, intérêts, idées, etc. soient valorisées sur un même pied d'égalité.

Équité des genres : Le fait d'être juste envers les hommes et les femmes, les garçons et les filles, mène à l'égalité : la valorisation sociale équitable des similitudes et des différences entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles, et des divers rôles qu'ils jouent. Pour garantir cette équité, il faut souvent disposer de mesures compensatoires des déséquilibres sociohistoriques, ou de la constitution biologique, qui empêchent les femmes et les hommes, les filles et les garçons, d'agir sur un pied d'égalité.

Autonomisation : démarche de sensibilisation et de renforcement des capacités qui conduit à un pouvoir de participation et de décision plus important. Il permet aux gens de prendre le contrôle de leur vie, définir leurs propres agendas, développer leur confiance en soi, résoudre les problèmes et développer leur autonomie. Il s'agit de la capacité de faire des choix, ainsi que de déterminer quels sont ces choix possibles. S'il est vrai que seuls les femmes et les hommes peuvent se donner les moyens d'agir, certaines institutions peuvent soutenir la démarche qui permettra de leur fournir un espace où ils pourront développer leurs compétences, leur confiance en soi, leur autonomie, et leur accès aux ressources.

Violence fondée sur le genre : violence à l'égard d'une personne du fait de son genre ou sexe, dans la vie publique comme dans la vie privée. Elle comprend les actes causant une agression ou une souffrance physique, mentale ou sexuelle, les menaces de tels actes, la coercition et d'autres privations de liberté. Certes, les femmes et les hommes, les garçons et les filles peuvent être victimes de violence fondée sur le genre, mais les femmes et les filles en sont les principales victimes.

Analyse de genre : examen des différences dans la vie des femmes et des hommes, y compris celles qui conduisent à des inégalités sociales et économiques pour les femmes et pour d'autres groupes vulnérables. Il s'agit d'un outil de collecte systématique de données

¹ Extrait de l'allocation de Mgr Francis Chullikatt, observateur permanent du Saint-Siège à l'ONU, prononcée lors de la 55e session de la Commission de la condition de la femme de l'UNESCO, 18 mars 2011.

qui peuvent être utilisées pour étudier ces différences entre hommes et femmes, différents besoins, contraintes et opportunités, et l'impact de ces différences sur leur vie. Cette compréhension est ensuite mise en application lors de l'élaboration de politiques et de services sociaux, afin de traiter les inégalités et différences de pouvoir entre hommes et femmes.

Approche intégrée de la dimension de genre (gender mainstreaming) : stratégie de promotion et d'établissement de l'égalité entre les genres. Elle consiste à faire un tout des intérêts des femmes, mais aussi des hommes, de leurs besoins et de leurs expériences, pour s'assurer que les perspectives fonction du genre et l'objectif de l'égalité de genre sont au cœur de toutes les activités, telles que l'élaboration de politiques, la recherche, la défense de la cause et le dialogue, la législation, l'affectation de ressources et la planification, la réalisation et le suivi de programmes et de projets². Ce n'est pas une fin en soi, mais plutôt une stratégie, une approche utilisée comme un moyen d'atteindre l'objectif de l'égalité des genres.

Programmation fondée sur le genre : programmes qui abordent les rôles, les relations, les besoins et les intérêts des femmes et des hommes, des garçons et des filles, afin de garantir ces bonnes relations. Hommes et femmes, garçons et filles vivent différemment leur environnement, car ils ont différents rôles, mais ils font également face à différents ensembles de règles, de normes et de pratiques que dictent leur contexte et leur culture particulière.

Intégration de genre : consiste à identifier puis à traiter les différences et les inégalités entre les genres tout au long de la conception, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des programmes et projets. Étant donné que les rôles et les relations de pouvoir entre hommes et femmes affectent la façon dont une activité est réalisée, il est essentiel que les planificateurs de projets et d'activités traitent ces questions tout au long de la vie d'un programme ou projet. L'USAID utilise le terme "intégration de genre", à la fois dans le développement et dans la planification et la programmation humanitaires.

² "Concepts and definitions." UN Women: United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women. Consulté le 25 mai 2013. <http://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm>.

